



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

JUIN 1989

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Fêtes de la Saint-Jean

La municipalité de Sainte-Pétronille ne pourra organiser des fêtes de la Saint-Jean très élaborées cette année car la demande de subvention qui a été préparée ne s'est pas rendue dans les normes et délais prescrits. Ce n'est que partie remise.

Nous vous souhaitons à tous une excellente Saint-Jean et une bonne fête du 1er juillet, vous rappelant que la tradition de la messe de la Saint-Jean à l'église de Sainte-Pétronille est maintenue et sera célébrée à 10h00. De plus, il y aura quelques activités sportives durant l'après-midi.

Nous vous rappelons que la difficulté de trouver des collaborateurs pour ce genre d'activités en rend l'organisation de plus en plus problématique.

Bernard Dagenais
Maire

Les enfants du monde chez soi

Pour la 3^e année consécutive, le Festival folklorique des enfants du monde reçoit 500 jeunes à Beauport, du 24 juin au 2 juillet. Du haut de leur 6 à 18 ans, ils débarqueront au Québec, apportant avec eux leur culture, leurs habits, leurs danses et leur musique; bref toute chose propre à exercer sur nous une fascination certaine.

Pour ceux qui voudront vivre avec eux ces moments exaltants, nous les invitons à ouvrir leur maison à deux de ces jeunes pour le gîte, les nourrir au petit déjeuner, les conduire sur les lieux du Festival le matin et revenir les chercher le soir. Voilà ce que

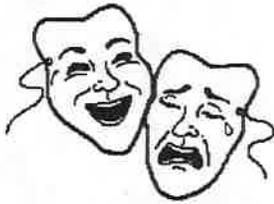
nous demandons à nos hôtes. De plus, vous aurez la possibilité de les suivre tout au long du Festival.

Ne manquons pas cette chance de les côtoyer, de les connaître et sûrement de nous faire parmi eux des amis pour la vie. vous verrez qu'il n'en coûte pas tant pour vivre une si belle expérience !

Pour renseignements:

666-2153 Le Festival

667-1123 Réjean Ouellet, responsable
de l'hébergement



Théâtre des jeunes



Les 29 et 30 avril dernier, le théâtre de l'espadrille de la polyvalente La Courvilloise présentait la 2^{ème} pièce de sa saison: «Où est-ce qu'elle est ma gang?» qui fut un gros succès. Notons entre autre la présence dans cette pièce de 3 jeunes de Sainte-Pétronille: Jean-Sébastien Cloutier, Isabelle Proulx et Christian Royer.

Le théâtre pour des jeunes du milieu secondaire, tout le monde est d'accord pour le dire, est une expérience extraordinaire. Des heures et des heures de pratique passées ensemble à jouer, à dialoguer, à rire... Et la récompense : les applaudissements et les rires du public ! Il est malheureux que les médias n'accordent d'avantage d'intérêt pour les activités du milieu étudiant. Depuis 3 ans maintenant, le théâtre de l'espadrille est là, pour faire vivre aux jeunes, comédiens ou équipe technique, de merveilleux moments: huit pièces, huit succès. Et vive l'avenir ! Avis aux futurs étudiants intéressés !!!

Jean-Sébastien Cloutier

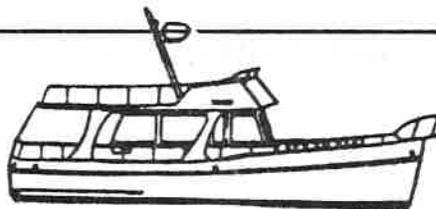
Des activités sportives pour les jeunes

La municipalité a retenu les services de Martha Brandl pour l'organisation des loisirs sportifs de nos jeunes cet été. Surveillez la programmation des activités qui seront affichées à la mairie à partir du 24 juin.

Initiation au soccer



Les filles et les garçons de 7 à 10 ans désireux de participer à un sport d'équipe peuvent s'initier au soccer cet été. Les pratiques auront probablement lieu deux fois par semaine, soit 1 heure la semaine et 1,30 heure le samedi. Pour participer, communiquez avec Claude Bussière au 828-9527. Plus il y aura de joueurs, plus l'activité sera agréable.



Croisière à l'Île aux Grues et à la Grosse Île

Tous les samedi, dimanche et lundi, le Philippe-Aubert quitte le quai de Saint-François Île d'Orléans à 9h30 et à 14h00, en direction de l'Île aux Grues, située en face de Montmagny. À bord du bateau pouvant accueillir 49 passagers, le capitaine présente une vingtaine d'îles de ce secteur du Saint-Laurent. L'excursion de 8 heures comprend un dîner ou un souper au restaurant l'Oie Blanche et une visite des principaux sites de l'Île aux Grues. De plus, ce qui est nouveau cette année, le dimanche matin et le mardi à 9h30 et à 14h00, une excursion de 4 heures permet de visiter le Parc National de Grosse Île. Un guide expérimenté amène les visiteurs à renouer avec le passé et leur fait revivre une page de notre histoire. Les groupes ou clubs sociaux peuvent réserver pour d'autres jours de la semaine. D'autres randonnées maritimes sont aussi disponibles à partir de Québec du mercredi au vendredi.

Pour information et réservation, communiquez avec Louise Audet au 828-3278.



Un beau rêve...

Société sans but lucratif, la «Société de Musique de Chambre à Ste-Pétronille inc.» a été fondée en 1983 par un groupe de mélomanes sous l'impulsion du violoniste Gyorgy Terebesi. Leurs buts étaient de promouvoir la musique de chambre au Québec dans le site enchanteur de l'Île d'Orléans et de faire valoir les talents de chez-nous.

La vieille Eglise de Ste-Pétronille reste toujours le lieu privilégié des concerts tant pour son site magnifique que pour son cachet unique.

Au fil des ans, il s'est toujours trouvé un groupe dévoué de mélomanes ou de musiciens qui croient que la diffusion de la musique de chambre vaut les efforts qu'ils ne ménagent pas.

De plus l'appui financier de quelques firmes ont assuré la continuité des activités. Soulignons en particulier quelques grands commanditaires tel que la radio de CITF-MF, la Fédération des Caisses d'Établissement, et la Banque Nationale ainsi que l'implication au tout début de l'École de Musique de l'Université Laval et de la chaîne de pharmacies OBONSOINS qui pourrait à juste titre revendiquer la paternité de l'organisme. Enfin que dire des gens de l'Île et du public dont la participation indéfectible est indispensable.

En 6 années d'activité à l'Île d'Orléans pour plus de 40 concerts, la « Société de Musique de Chambre à Ste-Pétronille inc.» a invité près de 240 artistes parmi les meilleurs du Québec et même parfois de l'étranger tel que le violoncelliste français Frédéric Lodéon.

Une belle histoire...

Fort de cette expérience le comité se veut plus ambitieux cette année. En plus des 4 concerts prévus avec les «Violons du Roy», le trio de Violaine Melançon et Daren Lowe, sera ajouté à la programmation un concert en hommage à Félix Leclerc.

En effet ce concert (dont 2 reprises déjà envisagées) sera l'occasion de la créations d'oeuvres sur des thèmes de Leclerc, spécialement commandées pour l'occasion, auprès de 6 compositeurs québécois. Seront donc au rendez-vous, à l'Île d'Orléans, le Quatuor à cordes Arthur LeBlanc de Moncton, la basse Claude Corbeil, le narrateur André Jean et les compositeurs Marc Bélanger, Bernard Bonnier, Denis Dion, Pierick Houdy, Claude Laflamme et Isabelle Marcoux.

qu'on veut réaliser avec vous...

Le comité de «Société de Musique de Chambre à Ste-Pétronille inc.
François Beauchemin, prés.

Musique de chambre Ste-Pétronille Inc.

Saison été 1989

30 juin

CONCERT MOZART

Commandité par La Banque Nationale
Les Violons du Roy, direction Bernard Labadie
Soliste: Marc Grauwels, flûte

PROGRAMME

Symphonie No 17 en sol majeur, K. 129
Concerto pour flûte No 1 en sol majeur, K 313
Symphonie No 29 en la majeur, K. 201

20 juillet

TRIO PEABODY

Commandité par La Caisse Populaire St-Pierre
Violaine Melançon, Bonnie Thron, Seth Knopp

Ce trio qui a récemment gagné le premier prix de musique de chambre lors du concours Naumberg à New York est en résidence au Peabody Institute, à Baltimore. Violaine Melançon, violoniste du trio, est originaire de Québec et poursuit une brillante carrière internationale.

11 et 12 août

Hommage à Félix Leclerc

Commandité par Les Pharmacies OBONSOINS
Claude Corbeil, basse
Quatuor Arthur- Le Blanc
André Jean

Ce concert donné à l'occasion du premier anniversaire de la mort de ce grand de chez-nous donnera l'opportunité à 6 compositeurs québécois de rendre hommage à ce grand poète. Au rendez-vous, Marc Bélanger, Denis Dion, Bernard Bonnier, Pierick Houdy, Claude Laflamme et Isabelle Marcoux. Ils ont unis leur talent pour composer des œuvres originales sur des chansons de Félix Leclerc. La création de ces oeuvres est confiée au Quatuor Arthur-Le Blanc de Moncton et à la basse Claude Corbeil. Un autre artiste bien connu de Québec, André Jean, récitera quelques-uns des plus beaux poèmes de Félix.

24 août

Commandité par LA RADIO CITF-FM
Daren Lowe, violon
Suzanne Beaubien, piano
Philippe Magnan, hautbois

Daren Lowe, premier violon solo de l'Orchestre Symphonique de Québec, Philippe Magnan, premier hautboïste de l'OSQ et Suzanne Beaubien, pianiste.

Un personne remarquable



Elle est organiste attirée à Sainte-Pétronille depuis 1982: 7 ans déjà. Et pourtant, elle n'a que 23 ans. Si on avait à produire son curriculum vitae dans ces pages, il y aurait plusieurs pages à tourner. Tout ce qu'elle a fait est digne d'une expérience de musicien professionnel qui travaille depuis longtemps dans le métier.

Il suffit d'énumérer quelques-unes de ses réalisations: harmonisations, arrangements, direction de chœur et d'ensemble instrumental, accompagnement d'orgue ou de piano, et ce, dans le cadre de cérémonies religieuses ou profanes telles que mariages, célébrations de Noël ou de Pâques, concerts de chorales ou concerts rock: bref, il n'y a rien à son épreuve.

Et de plus, elle compose; mais que compose-t-elle ? Et bien, vous poserez la question à Lucie; **Lucie Vézina**, parce que c'est bien d'elle dont il s'agit. Lucie Vézina, la fille de Paul, et de Claudette.

C'est d'ailleurs sa mère qui l'incite, plus jeune, à faire de la musique. D'une formation de base commencée en 1976, Lucie a ensuite terminé un D.E.C. en musique, pour s'inscrire plus tard au Baccalauréat en composition à l'École de Musique de l'Université Laval; formation qu'elle met en veilleuse pour pouvoir terminer un deuxième D.E.C. en intervention en délinquance: pourquoi ? Parce qu'il faut bien travailler pour vivre. Et la suite ?

Lucie est inscrite à la Faculté de Droit de l'Université Laval pour septembre 1989. Sa polyvalence ne s'exprime pas que dans les différentes avenues musicales; elle sait aussi voir ailleurs.

Mais alors, qu'est-ce qu'on pourrait bien lui souhaiter pour l'avenir, puisqu'il est devant elle ?

Allez donc le lui demander ! Elle se fera un plaisir de vous parler de ses projets. Et parions que ses talents nous serviront encore longtemps. C'est ce que nous lui souhaitons.

P.S. Merci, Lucie, pour toutes ces bonnes choses, et longue vie à ta musique.

Christyne Laflèche



Une recette gagnante

Un réalisateur du service de l'audiovisuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et résidant de Sainte-Pétronille, Richard Boivin, a mérité à la fin mai, à l'occasion du Festival de l'audiovisuel qui se tenait à Montréal, un premier prix pour la réalisation d'un document de 22 minutes intitulé «Une recette gagnante».

Il s'agit d'un document qui traite de la manipulation des aliments. Près de 200 documents ont été présentés dans une douzaine de catégories. Ce concours s'adressait aux productions non commerciales.

Merci pour votre générosité

Au cour du mois de mars, nous avons organisé une **collecte d'argent au bénéfice de la Croix Rouge**. Plus de 20 bénévoles ont offert leurs services et la municipalité nous a prêté ses locaux pour l'occasion. Grâce à leur générosité et à celle des citoyens du village de Sainte-Pétronille, nous avons pu amasser \$1,402.00

Merci à tout le monde

Huguette Gosselin

Service de gardiennage



En réponse à notre invitation parue dans la dernière édition du *Beau Lieu*, plusieurs personnes se sont offertes pour garder vos enfants à votre domicile ou chez eux. Espérons que cette liste pourra vous être utile:

. Martine Rousseau, 14 ans et Sophie Rousseau, 17 ans. 828-2274
Garderaient à domicile le soir et les fins de semaines. Disponibles de jour pendant l'été.

. Lise Lamontagne, 11 rue des Pins nord, Sainte-Pétronille. 828-1105
Garderait enfants de 1 an ou plus chez elle la semaine soit pour dîner, à la journée ou à la semaine.

. Joyaube Chapdelaine, 2 rue des Pins, Sainte-Pétronille. 828-9426.
Garderait des enfants de 6 mois et plus le jour, le soir ou les fins de semaines.

. Étudiante avec expérience garderait à votre domicile durant l'été. 828-9868

. Mme. Alain Rousseau, 11 ch. Royal, Sainte-Pétronille. 828-1165
Garderait chez elle enfants (bébé jusqu'à 10 ans) 2 jours par semaine et jeunes étudiants le midi en période scolaire.

. Dame d'expérience garderait un enfant à temps plein ou partiel chez elle. 828-9868

. Ginette Vézina, étudiante, 17 ans, 1 ave. Royale. 828-2793
Gardiennage avec expérience, disponible le jour ou le soir.

. Linda, 14 ans et Caroline Labrie, 16 ans, 828-9535
Garderaient enfants de 3 ans ou plus à domicile le soir et les fins de semaines. Disponibles également les jours de semaines au cours de la période estivale.

. Futurs résidents de la rue des Pins Sud, cherchent personne pour garder 2 jeunes enfants à partir du 28 août à la maison la semaine.
Si intéressé, communiquez au 845-1843

Feu, feu, joli feu

Nul ne peut résister au plaisir de s'asseoir devant un bon feu de foyer ou autour d'un feu de camp, avec des amis, un verre à la main, en chantant les belles chansons de son adolescence.

De même, nul ne devrait oublier que le feu est un élément destructeur très puissant et qu'il est extrêmement difficile de chanter et danser autour d'une maison en flammes ou d'un incendie en forêt.

La seule et unique façon d'empêcher que de tels incendies n'assombrissent notre vie ou celle de vos concitoyens, c'est le «PRÉVENTION».

À cet effet, votre Conseil municipal a adopté des règlements qui visent essentiellement à prévenir les incendies en obligeant les citoyens à:

- 1° faire ramoner leur cheminée au moins une fois l'an;
- 2° utiliser un récipient convenable pour brûler tout déchet combustible tels que feuilles, branches, herbes, etc.;
- 3° obtenir de votre chef-pompier, monsieur Richard Émond, l'autorisation pour allumer tout feu qui ne serait pas fait dans un récipient convenable;
- 4° ne jamais allumer de feu d'herbes, mais plutôt procéder au déchaumage de la façon normale.

Même si votre Conseil municipal a adopté quelques règlements concernant la prévention des incendies, ces règlements ne couvrent pas toutes les situations et les citoyens doivent en tout temps se montrer vigilants et faire preuve de la plus élémentaire prudence. Ainsi, un feu ne doit jamais être laissé sans surveillance et, si l'on doit quitter, il faut s'assurer que le feu est éteint.

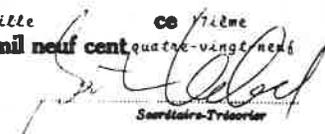
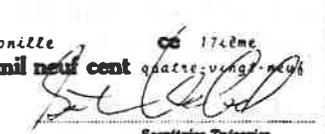
Depuis le début de l'année, les pompiers de la municipalité ont été appelés pour éteindre au moins deux (2) feux de cheminée et autant de feux d'herbes ou de feuilles. Leur rapide intervention a permis dans certains cas d'éviter un désastre mais vous comprendrez sans doute l'importance de ne pas avoir à les appeler.

Enfin, vos pompiers volontaires demandent aux propriétaires de «barbecue» fonctionnant au gaz de ne pas entreposer la bonbonne de gaz au sous-sol ou à la cave de la résidence principale mais dans un cabanon et de bien indiquer, à l'extérieur, la présence de cet élément extrêmement dangereux en cas d'incendie.

Bonnes vacances à tous et en toute sécurité.

Irénée Patoine

Affaires municipales

 <p>PROVINCE de QUEBEC Municipalité de VILLAGE DE SAINTE-PETRONILLE</p> <p>Aux Contribuables de la susdite municipalité</p> <h2 style="text-align: center;">AVIS PUBLIC</h2> <p>EST PAR LES PRESENTES DONNE par le sousigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-</p> <p>Monsieur Rolland Gingras, demeurant au 48 rue des Pins Sud à Ste-Pétronille (lot 1-605) a formulé une demande à l'effet de faire l'installation d'un garage à plus ou moins un pied de la ligne arrière de son terrain.</p> <p>Le comité consultatif de l'urbanisme recommande que cette demande soit prise en considération en vertu du règlement sur les dérogation mineures.</p> <p>Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra lundi le 3 juillet mille neuf cent quatre-vingt-neuf, à 20 heures, à la Mairie, 3 rue de l'Eglise, Ste-Pétronille.</p> <p>A cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.</p> <p style="text-align: right;">DONNE à Ste-Pétronille jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-neuf</p>  Secrétaire-Trésorier	 <p>PROVINCE de QUEBEC Municipalité de VILLAGE DE SAINTE-PETRONILLE</p> <p>Aux Contribuables de la susdite municipalité</p> <h2 style="text-align: center;">AVIS PUBLIC</h2> <p>EST PAR LES PRESENTES DONNE par le sousigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-</p> <p>Monsieur Maurice Boivin, demeurant au 110, Chemin du Bout de l'Ile, Ste-Pétronille (lot # 91-3), a formulé une demande à l'effet d'agrandir sa maison de façon à garder une marge latérale de 6 pieds et 6 pouces.</p> <p>Le Comité consultatif de l'urbanisme recommande que cette demande soit prise en considération en vertu du règlement sur les dérogations mineures.</p> <p>Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra lundi le trois juillet mille neuf cent quatre-vingt-neuf, à 20 heures, à la Mairie, 3 rue de l'Eglise, Ste-Pétronille.</p> <p>A cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.</p> <p style="text-align: right;">DONNE à Ste-Pétronille jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-neuf</p>  Secrétaire-Trésorier
--	--

Adoption de règlements

Suite aux AVIS PUBLICS affichés à la Mairie et publiés dans le dernier numéro du «*Beau Lieu*», veuillez prendre note que le règlements #181 concernant les travaux de réfection de la rue Des Chênes nord et le règlements # 183 concernant les travaux de pavage dans la rue Ferland sud ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales le 8 juin 1989. Compte tenu d'une erreur dans la présentation de la procédure d'adoption du règlement # 182 concernant la rue Cap de Condé, la procédure d'adoption sera reprise afin d'éviter toute forme d'irrégularité.

Taxes municipales

À ceux qui ont choisi de payer leurs taxes en deux versements, nous leur rappelons que le 2e versement des comptes de taxes municipales est dû avant le 30 juin 89.

Aménagement floral

De nouveau cet année, la municipalité a réalisé un aménagement floral autour du stationnement du quai. Les plantes colorées et bien disposées sont notre marque d'accueil auprès des visiteurs et agrémentent nos rendonnées. Elle sont là pour le plaisir de tous. Aidons la municipalité à les préserver.

Terrain de jeu cet été

Allo les jeunes! Du 26 juin au 18 août, nous vous offrons une variété d'activités dans le cadre du terrain de jeu dont voici l'horaire:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9.00 h. à 11.00 heure	Grand jeu d'équipe	Basketball	Ateliers de jeux Amusement	Baseball	Mini-tournoi de tennis
11.00 à 12.00	Amusement spécial pour 6 ans et +	Amusement spécial pour 6 ans et +	spécial pour 6 ans et +	Amusement spécial pour 6 ans et +	Amusement spécial pour 6 ans et +
12.00 à 1.00h	Diner	Diner	Diner	Diner	Diner
1.00 à 4.00h	Kik-ball	Tennis	Soccer	Jeu d'équipe	.Vélo .atlétisme .volleyballe

Votre animatrice: Martha Brandl, 828-9747